Saint-Cyrille
de-Wendover
Deux cantons, une fierté

AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, qu'au cours de la séance extraordinaire du **23 novembre 2026** qui se tiendra à la salle du conseil municipal, située au 4055, rue Principale, à compter de **19 h 30**, le conseil prendra en considération les demandes de dérogations mineures suivantes :

- **Demande – 1540, rue De Laliberté**

 Autoriser la réduction de la largeur du lot projeté lot nº 6 520 348, cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond, à 17 mètres, au lieu de 33 mètres, comme prévu au règlement de lotissement en vigueur.

- **Demande - 1550, rue De Laliberté**

 Autoriser la réduction de la largeur du lot projeté nº 6 520 348, cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond, à 17,24 mètres, au lieu de 33 mètres, comme prévu au règlement de lotissement en vigueur.

- **Demande - 3730, rue Saint-Joseph**

 Autoriser une marde avant de 6,87 mètres au lieu de 8 mètres, comme prévu au règlement de zonage en vigueur, pour l'agrandissement de la résidence unifamiliale;

 Autoriser l'empiètement d'un espace de stationnement résidentiel de 4,47 mètres au lieu de 2,5 mètres, comme prévu au règlement de zonage en vigueur.

Au cours de cette séance, le conseil entendra les personnes désirant s'exprimer sur le sujet.

Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser, par courriel au urbanisme@stcyrille.qc.ca ou aux bureaux municipaux, pendant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover, le 26 octobre 2026.

Éléa Claveau, notaire OMA
Greffière

Municipalité de
Saint-Cyrille-de-Wendover
4055, rue Principale
Saint-Cyrille-de-Wendover
(Québec) J1Z 1C8

municipalite@stcyrille.qc.ca
Tél. : 819 397-4226
Téléc. : 819 397-5505

www.stcyrille.qc.ca